

Concept de protection COVID

FSG CHAMPAGNE, 1424 Champagne



Nouvelles prescriptions à dater du 13 septembre 2021

(Bien que plus sévères que les prescriptions officielles de l'OFSP, du canton et de la Fédération suisse de gymnastique, celles-ci doivent être appliquées sans exception !)

Entraînements SANS certificat Covid autorisés !

Cours en extérieur

- Sans restriction particulière

Cours en intérieur

- Limite pour tous les groupes pour la FSG Champagne :
20 personnes (moniteurs non-compris)
(limite officielle 30 personnes - moniteurs compris !)
- Pas de symptômes à l'entraînement !
- Entraînement en groupes fixes : c'est-à-dire que, jusqu'à nouvel avis, il n'est pas possible de participer à un cours pour lequel le membre ne s'est pas inscrit officiellement ! (par ex. un cours adulte manqué du lundi matin ne peut pas être remplacé le mardi ou le jeudi soir !)
- Désinfection des mains à l'entrée et à la sortie de la salle.
- Port du masque obligatoire pour les moniteurs non actifs durant tous les cours (groupes enfantines, parents+enfants et jeunesses).
- Port du masque obligatoire pour les parents du groupe Parents+Enfants dès que, durant une activité, la distance de 1,5m ne peut pas être maintenue entre les participants (enfant et adultes) !
- Port du masque aboli durant la pratique sportive pour les groupes adultes (garantie de distance de 1,5m minimum entre les participants par des contenus de cours adaptés). Tous les enfants de nos groupes (aucun de plus de 16 ans) sont exemptés du port du masque durant la pratique sportive.
- Masque obligatoire dès 12 ans hors de la pratique sportive (pour accéder à la salle depuis la porte d'entrée, aux vestiaires, durant l'installation et les rangements du matériel, pour se déplacer aux WC - pour quitter la salle après le cours).
- Port du masque et distance physique 1,5m aux vestiaires dès 12 ans.
- Collecte des coordonnées (traçage) - Feuille de présence à remplir
- Aération efficace avant et pendant le cours.
- Désinfection du matériel utilisé en fin de cours.

- **PAS DE MELANGE** de groupes fixes :
Lors du passage d'un groupe d'entraînement à l'autre, les membres du groupe d'entraînement suivant attendent devant conformément à la règle de distanciation de 1,5 mètre jusqu'à ce que le groupe précédent ait quitté le bâtiment.
- Les parents qui viennent amener et rechercher leurs enfants sont priés de rester à l'extérieur du bâtiment. En cas de nécessité absolue, s'ils doivent rentrer dans la salle, le port du masque obligatoire.

L'ensemble des prescriptions et restrictions imposées à la FSG Champagne devrait nous permettre de mettre tous les atouts de notre côté afin d'éviter au maximum la propagation du coronavirus dans les groupes d'entraînement.

Au demeurant, tout éventuel cas de coronavirus dans un groupe d'entraînement doit immédiatement être annoncé à la responsable Covid.

Seules les personnes qui étaient en contact étroit avec la personne malade doivent se placer en quarantaine prescrite. Dans ce cas, l'autorité cantonale compétente contactera le/la/les membre/s concernés pour les informer de la procédure à suivre.

Un contact étroit signifie se trouver à proximité (moins de 1,5 mètre) d'une personne malade pendant plus de 15 minutes sans protection (sans masque d'hygiène ou de barrière physique comme une paroi en plastique).

Responsable COVID pour la FSG Champagne :

Corinne Martin, chemin du Closel 1, 1424 Champagne 079.412 54 50

En cas de contraction du COVID-19, la FSG Champagne ne pourra être tenue pour responsable.

Champagne, le 13 septembre 2021

Pour le Comité de la FSG Champagne
Corinne Martin, Présidente



Affiches officielles actuelles placardées à l'entrée et dans la salle de gymnastique de Champagne